

URGENCE DÉMOCRATIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

En réaction à l'horreur des attentats qui ont frappé notre société, l'état d'urgence a été décrété par le Gouvernement, puis prolongé de trois mois par deux fois (à ce jour jusqu'au 26 mai). Un projet de loi prévoit l'inscription, dans la Constitution, non seulement de l'état d'urgence mais aussi de la déchéance de la nationalité pour les personnes condamnées «*pour un crime ou un délit constituant une atteinte grave à la vie de la Nation*».

Depuis novembre 2015, plus de 3000 perquisitions ont été réalisées, 400 personnes ont été assignées à résidence et plus de 300 placées en garde à vue ... pour aboutir à seulement 5 mises en examen pour terrorisme, qui auraient pu se faire sans l'état d'urgence. Toutes ces mesures policières ont donné lieu à de nombreux dérapages, à un accroissement des discriminations à l'égard de populations déjà stigmatisées en raison de leur origine et/ou leur religion supposée ou réelle. Toutes ces mesures, dont l'efficacité contre le terrorisme est loin d'être démontrée, relèguent le pouvoir judiciaire hors de son rôle de gardien des libertés.

Cet état d'exception mis en place par le gouvernement, prétendument pour assurer notre sécurité contre le terrorisme, est utilisé pour museler les voix qui contestent sa politique sociale et environnementale :

- Assignations à résidence et interdictions de manifester pour les mouvements qui devaient manifester lors de la COP 21,
- Attaque massive du gouvernement contre les réactions des mouvements syndicaux, citoyens et populaires à sa politique ultralibérale avec entre autres :
 - les condamnations à la prison des syndicalistes de Goodyear, le procès contre ceux d'Air France luttant pour leur emploi,
 - la répression et les violences contre les opposants à certains grands projets qu'ils jugent inutiles et nuisibles à l'environnement,
 - la décision d'expulsion des paysans de Notre Dame des Landes et la confiscation des véhicules des manifestants des « opérations escargots »,
 - les plaintes contre les « faucheurs de chaïses » qui dénoncent la fraude fiscale,
 - la criminalisation de la campagne BDS « Boycott, Désinvestissement, Sanction » en soutien au peuple Palestinien,
 - la démolition du Droit du Travail prévu par le projet de loi El Khomri, etc.

Notre région n'est pas épargnée : interdictions de manifester, perquisitions de logements et de commerces, licenciements de salarié-e-s ...

N'acceptons pas le gouvernement par la peur ! Exigeons la sortie de l'état d'urgence et l'arrêt de la répression !

Nous refusons une société du contrôle généralisé, une société qui glisse de la présomption d'innocence à la présomption de culpabilité. Ne donnons pas satisfaction aux terroristes qui cherchent justement à nous faire renoncer à notre vie démocratique. Militons pour davantage de droits, de liberté et d'égalité entre les peuples afin de mieux répartir les richesses : atténuer l'exclusion sociale c'est réduire le risque des dérives religieuses et nationalistes.

L'état d'urgence contribue au renforcement des préjugés racistes, aux amalgames, aux pratiques discriminatoires et à l'étouffement de la démocratie pour laisser le champ libre aux menées des multinationales.

Chacune et chacun, associations, syndicats, partis politiques, rassemblons nous pour mettre un terme à l'état d'urgence et agissons ensemble contre la dérive liberticide du gouvernement.

Rejoignons le collectif haut-savoyard « Urgence Démocratique Sociale et Environnementale ».

Contact : cudse@netc.fr

Organisations signataires, à ce jour :

AFPS74, Attac74, CGT, CNT74, Confédération paysanne, CRHA, FSU, LDH, NPA, PCF, PG74, Sud-Solidaires74, ZAD74 ...

Réunion publique

Mardi 5 avril – 19h30

Salle des Eaux et Forêts

113 boulevard du Fier - Annecy

Avec la participation de **Joëlle Vernay**
du Syndicat des Avocats de France